

AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES ET DURABILITÉ – LE CAS DE L'OPÉRATION « LES YEUX DE LA VILLE » À GENÈVE

ANNE CANOSA, ARCHITECTE, RESPONSABLE DU PROJET LES YEUX DE LA VILLE ET MARINA TRAYSER, GÉOGRAPHE, SERVICE D'AMÉNAGEMENT URBAIN, VILLE DE GENÈVE

Depuis quelques années, des aménagements éphémères prennent place dans de nombreuses villes européennes. Quais de la Seine transformés en plage à Paris, jardins urbains qui fleurissent au centre-ville de Lausanne, rues et places rendues aux piétons le temps d'un été à Genève, les exemples sont de plus en plus nombreux. Ils représentent une forme d'aménagement urbain novatrice, en phase avec les défis à relever par les villes d'aujourd'hui et apte à répondre aux demandes toujours plus pressantes de leurs habitants.

Si des exemples d'architecture et d'aménagements éphémères se sont manifestés tout au long de l'histoire, un nouvel engouement pour ce type d'installations dans l'espace public apparaît aujourd'hui. Cette tendance s'explique notamment par les possibilités offertes par ce genre de réalisations, qui contournent les procédures habituelles et permettent l'expérimentation en « grandeur nature ». Les aménagements éphémères rejoignent aussi les préoccupations de nombreuses villes, en matière de recherche de convivialité et de réduction de la circulation automobile.

Les aménagements éphémères se distinguent des installations temporaires ou provisoires. Ces dernières pallient un besoin ponctuel, à un moment déterminé ou préfigurent un aménagement futur en attendant sa réalisation définitive, déjà programmée. Au contraire, les aménagements éphémères se caractérisent par leur inscription délibérée dans une durée limitée et déterminée à l'avance, qui ne présuppose pas obligatoirement une suite. Un certain nombre de paramètres en découlent, comme le choix des matériaux, le budget ou les procédures légales. Les aménagements éphémères sous-tendent aussi une réflexion ou une action sur l'espace urbain, à travers la transformation de celui-ci, qui dépasse une simple intention festive ou de décoration. D'accès libre, gratuit, et à but non commercial, ils se matérialisent par une installation tangible, qui peut toutefois être très modeste, voire symbolique.

Dans ce texte, il sera avant tout question des aménagements éphémères organisés depuis 2003 à Genève, et appelés *Les yeux de la ville*. Ces installations, à la disposition des habitants, se caractérisent par leur architecture, leur poésie parfois et leur implantation à l'intérieur des quartiers.

1 « LES YEUX DE LA VILLE », AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES DANS LES RUES DE GENÈVE

1.1 La ville sensible à travers les yeux de la ville, aménagements éphémères à Genève

« La plupart des modernes prennent une ville pour une cité et un bourgeois pour un citoyen. Ils ne savent pas que les maisons font la ville et que les citoyens font la cité. »
Jean-Jacques Rousseau

Aujourd'hui, le paysage, le territoire, la ville sont essentiellement abordées par le discours, par la science. On s'adresse à la raison, à grand renfort de chiffre, de dogme, de scénarios apocalyptiques qui éveillent notre culpabilité, mais face à tant de catastrophes, nous nous empressons vite de ne plus y penser.

Tandis que par le biais de l'art nous nous adressons aux sens, au cœur, ce qui va susciter une résonnance durable. Les aménagements éphémères nommés *Les yeux de la ville* s'installent dans la rue à l'intérieur de la ville ; par des dispositifs simples, ils modifient l'espace et permettent aux esprits de s'ouvrir. Les yeux se mettent à voir leur environnement qu'ils ne voyaient plus. Des envies d'aires de liberté naissent.

Les yeux de la ville s'inscrivent dans une approche sensible de la ville. Cette *ville sensible*, qui fait appelle aux sens, doit aussi être interprétée symboliquement car la ville, comme toute création humaine, nous habite autant que nous l'habitons. Pour reprendre les propos de Georges Haldas; « il y a la ville intérieure et la ville extérieure de pierre en constante modification. L'essence de la poésie se trouve dans la rue. C'est en son sein que l'on peut encore découvrir la beauté

cachée et l'humanité des êtres. Baudelaire, grand arpenteur de rues et de trottoirs a magnifié par sa poésie Paris. A Turin c'est Cesare Pavese et à Séville c'est Antonio Machado. »¹

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'espace public des villes européenne est abandonné à son triste sort, et va servir à la circulation des voitures privés et à leur parcage. L'espace public considéré comme non rentable est traité comme un espace résiduel.

Heureusement depuis les années 1980, s'accomplit une lente et tenace tâche de récupération des lieux publics. Les autorités freinent l'invasion de l'automobile dans les centres-villes afin de pouvoir améliorer et créer des lieux de rencontre.

A Genève depuis 2003, des aménagements éphémères, appelés *Les yeux de la ville*, prennent place chaque année à l'intérieur des quartiers dans les rues et places de la ville, des voies sont fermées à la circulations, transformées en « zone de rencontre »² ou encore des places de stationnements sont supprimées afin d'agrandir l'espace naturel du piéton qu'est le trottoir.

Le Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève souhaite offrir de nouveaux espaces de vie aux habitants, mais également les inciter à réfléchir sur la notion d'espace public et à se forger un point de vue réaliste.

Les aménagements éphémères par leur durée limitée, par le réseau de relations qui se tissent autour d'eux, par les animations qui s'y déroulent l'espace d'un été, modifient le regard sur ce que peut devenir un « espace-rue ».

Les installations permettent aux citoyens de « vivre la ville autrement », en redistribuant plus équitablement l'espace dévolu aux voitures, cyclistes et piétons. *Les yeux de la ville* sont une somme de regards différents portés sur la cité, ils engendrent inévitablement un débat, autour de la ville contemporaine et sur la place des êtres qui la peuplent.

Plus on pénètre dans la ville, plus on entre dans son intimité. Les voies de dessertes sont les « portes » d'accès aux quartiers. Ce mode de distribution est inscrit dans les murs de la ville, jusqu'aux murs de nos chambres. La rue piétonne, prolongement des habitations, devient le séjour du quartier où les habitants peuvent se voir, se rencontrer et se reconnaître dans leurs différences. Un endroit où l'identité urbaine se construit.

Genève est, depuis la première arrivée massive des réfugiés protestants, une mosaïque de cultures ; ce qui sous-tend des pratiques différentes d'occupation de l'espace, qui enrichissent notre perception.

Ces différentes populations sont trop souvent absentes des réflexions et discours des urbanistes, artistes et intellectuels, alors que le territoire de la ville d'aujourd'hui est lui-même composé par une mosaïque d'agglomérations urbaines, qui s'étendent sur le territoire du canton et débordent largement au-delà des frontières.

Chaque année des lieux sont détournés au travers des *yeux de la ville*. Les interventions en milieu urbain doivent occuper le territoire de la rue, modifier ses contours avec peu de moyens, changer l'usage du lieu en l'espace d'une saison et questionner le passant.

Ces aménagements sont réalisés pour accompagner le quotidien des habitants mais aussi pour accueillir des projections de films et des animations.

Ces installations, bien qu'éphémères, révèlent le changement des mentalités qui s'est opéré ces dernières années ; les habitants ont de plus en plus envie et besoin de sortir de l'espace clos des maisons pour investir la rue et aller à la rencontre de l'autre.

*Toi qui voulais une maison
Tu t'en délivres
Car la maison que je te donne
N'a sa façade ouverte qu'en exemple à tous
Notre maison n'est bonne que pour en sortir (...)*³

La voiture se tient en second plan, la rue métamorphosée devient naturellement « le séjour » du quartier, la population se l'approprie, jeux, pique-niques, grillades s'improvisent. Un air de vacances se dégage de ces lieux éphémères...

L'œil invisible de la rue, est le garde-fou le plus efficace au monde. En effet, la rue vivante s'autorégule et est garante du sentiment de sécurité, de tranquillité où la culture urbaine peut se lier et s'assimiler. L'espace de rencontre qu'est la rue est l'un des facteurs réels de démocratie et d'intégration pour tout un chacun.

¹ Interview de Georges Haldas le 25 février 2005 par A. Canosa.

² Zone de rencontre, législativement parlant : le piéton est prioritaire, la voiture doit rouler à 20km/h

³ ELUARD P., (1953) *Ailleurs, ici, partout, Poésie ininterrompue*, Gallimard, Paris, p.87.

Changer la ville c'est changer la vie. L'aire publique utilisée avec intensité relie les êtres à leur environnement, tandis qu'un lieu hermétique, désert, à l'abandon, déresponsabilise les habitants, énerve et génère toutes sortes d'incivilités.

La rue habitée est l'un des facteurs majeurs de dialogue. L'intervention en milieu urbain ne peut pas se contenter d'être formelle et plastique, elle doit également tenir un rôle dans le tissu social dans lequel elle s'inscrit et se tenir à la disposition de la vie urbaine.

1.2 Les yeux de la ville, pourquoi ce titre ?

Les rues piétonnes sont ouvertures, passages entre le sol et le ciel. En milieu urbain, ce sont elles qui nous relient aux éléments et nous permettent de lever les yeux, voir le soleil, les oiseaux voler, les nuages passer.

La rue regarde la ville et la ville se lit en elle.

Alors la rue n'est plus une simple voie où l'on circule, elle existe pour ce qu'elle est : un lieu de mouvement, d'arrêt, d'accélération, d'observation, d'échange, de rencontre, de repos, de discussion, de possibilité, de liberté.

Le pied foule le sol, le touche, le sent, sous l'impulsion du pas, le battement de la rue remonte dans notre corps, nous nous harmonisons au rythme et nous voilà reliés à l'espace, devenu si vaste que notre regard s'échappe et nous entraîne à l'horizon.

Les rues deviennent à nouveau les yeux de la ville, un lieu où l'on se voit, se découvre; un grand champ d'expérimentation.



Installation pour *Les yeux de la ville 2003, le murmure des murs*, rue Prévost-Martin, Genève, cadrage sur graffitis existants, Photo : A. Canosa

*Notre fenêtre s'écarquille
Jusqu'à refléter l'avenir*⁴

Outre les interventions architecturales et artistiques, des animations musicales, théâtrales et dansées se déroulent autour des *yeux de la ville*. Des films et des documentaires sont visionnés à même la rue!

Regarder un film dans la rue agrandit le champ de vision, génère des collusions imprévisibles et transforme inévitablement le spectateur en acteur, la ville se métamorphose en un vaste décor. Le thème des projections est notamment constitué de regards sur les cités du monde.

De nombreuses associations représentantes des communautés d'ici et d'ailleurs, participent et organisent des fêtes afin de se retrouver dans la rue d'abord, mais aussi pour se faire re-connaître et partager leur culture, musicale, culinaire, vestimentaire...

Pour terminer un petit poème sur la culture de la rue, écrit autour des aménagements éphémères, *les yeux de la ville 04*.

Archiptères : ⁵ Archiptères : sorte de petite libellule dont les larves vivent deux ou trois ans, et les adultes quelques heures à quelques jours

⁴ ELUARD P., (1953) *Ailleurs, ici, partout, Poésie ininterrompue*, Gallimard, Paris, p.100.

La rue, espace en voie de disparition, à protéger.

La rue, créatrice de lien, de culture et d'appartenance à un lieu.

Depuis le début de l'autre siècle, cette aire de liberté et d'échange dérange, certains voudraient la réduire à un *circulez y a rien à voir*. Alors que l'aventure commence au bout de la rue.

L'aménagement éphémère se love entre le passé et le futur. Il cherche à secouer notre regard ordinaire, il nous interroge sur la notion de ville, et sur notre place parmi la communauté des femmes et des hommes.

Il ouvre nos oreilles aux chants urbains.

La rue renoue avec son rôle premier d'espace partagé, de lieu d'exploration du quotidien.

Les yeux de la ville _ des rues piétonnes, des échappées vers le haut, des regards, des appels vers l'autre et vers soi-même.

Comme ces papillons qui ne vivent que quelques heures, la matière est éphémère. Il n'empêche que leurs battements d'ailes résonnent jusqu'au tréfonds de l'univers. Alors que l'épaisseur de vie, qui parfois se dégage des installations, vient remuer un sentiment pour laisser des empreintes qui égrainent... loin des yeux, loin du cœur, loin des yeux, loin du cœur...



Les yeux de la ville 2005 à la rue de l'Ecole-de-Médecine, Photo : M.Trayser



Les yeux de la ville 2004 à l'angle des rues Rousseau et du Cendrier, Photo : M.Trayser

⁵ CANOSA A., (2004) in : VILLE DE GENEVE (2004, p.46).

2 DE L’ÉPHÉMÈRE AU DURABLE. « LES YEUX DE LA VILLE » ÉTUDIÉS SOUS L’ANGLE DE LA DURABILITÉ

Les aménagements éphémères émergent à un moment où il est de plus en plus question de développement durable. Il est dès lors légitime de s’interroger dans quelle mesure ils s’inscrivent dans la volonté d’aménager la ville, et en particulier les espaces publics, de manière durable.

Le développement durable est envisagé ici comme un moyen d’analyser la ville d’aujourd’hui, mais aussi comme une force capable de la transformer. Il est considéré avant tout comme un processus d’apprentissage social, dont les principaux leviers pour la mise en œuvre relèvent de la transformation des mentalités et des valeurs qui guident les pratiques sociales.

L’analyse des aménagements éphémères sous l’angle de la durabilité correspond alors à s’interroger sur leur potentiel à susciter une prise de conscience et à modifier les comportements. L’hypothèse est qu’ils sont à même de contribuer à fabriquer de nouvelles images de l’espace urbain, capables d’infléchir certaines pratiques. L’étude du cas de l’opération « Les yeux de la ville »⁶, notamment à travers une enquête qualitative menée auprès d’habitants, de commerçants et de citoyens, permet de donner quelques pistes dans ce sens.

2.1 Les yeux de la ville comme potentiel pour la construction d’une ville durable

Les yeux de la ville ont le potentiel d’amorcer la construction d’une ville plus durable, en faisant évoluer les habitudes et les mentalités. S’ils sont loin de faire l’unanimité, une série d’impacts et de transformations peuvent être observés, qui sont autant de prémisses à des changements plus importants.

Tout d’abord, il faut rappeler que les aménagements éphémères genevois ont déjà produit des résultats concrets. L’une des réussites les plus flagrantes est la transformation définitive de quelques rues suite à cette opération, selon les souhaits des riverains et dans l’optique d’un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers. S’il est vrai que ces rues auraient peut-être été réaménagées sans *les yeux de la ville*, il est certain que les aménagements éphémères ont permis de faciliter et d’accélérer le processus.

Les yeux de la ville permettent aussi d’initier une réflexion sur notre manière de vivre, et sur l’usage que nous faisons de l’espace urbain. En proposant pendant quelques semaines un aménagement différent et une autre manière d’occuper la rue, ils peuvent donner envie de vivre la ville autrement.

Les aménagements éphémères participent également à la création d’un nouveau rapport à l’espace. Ils confèrent une valeur à la rue, aux surfaces au pied des immeubles, aux territoires de la vie quotidienne, en mettant en évidence le fait que tous ces lieux sont dignes d’intérêt. Le fait d’avoir un parc ou une place publique près de chez soi ne remplace pas l’espace de proximité, comme endroit précieux où la vie peut se dérouler. Les cafés ou autres établissements de ce genre ne peuvent pas non plus se substituer à ces lieux non commerciaux, nécessaires à l’échelle des quartiers.

Les yeux de la ville transforment le regard sur certains lieux ou quartiers. En provoquant des « irritations » visuelles, ils soulignent des endroits inusités ou inconnus, ou invitent à poser un autre regard sur l’environnement quotidien. La pratique des aménagements éphémères donne ainsi un nouveau sens à l’espace public, en valorisant ses nombreuses composantes. Un plus grand nombre de fonctions et d’usages peut aussi coexister dans l’espace public, et il est possible d’y organiser des activités. En temps normal, la rue est essentiellement utilisée pour circuler et souvent, quel que soit le moyen de transport utilisé, l’arrêt n’est ni vraiment pratique, ni plaisant.

La mise à disposition de nouveaux espaces génère elle-même de nouvelles pratiques. C’est le cas par exemple lorsque les habitants descendent tables et chaises pour s’installer au pied de leur immeuble. En cela, *les yeux de la ville* créent une sorte d’incitation à vivre dehors. Cela peut paraître évident dans d’autres pays, notamment du sud de l’Europe où la pratique des espaces extérieurs est plus courante, mais à Genève, un petit coup de pouce est nécessaire. Il n’est pas déraisonnable d’espérer que la création de ces nouveaux comportements conduira à la prise de nouvelles habitudes.

On constate que les aménagements éphémères suscitent une appropriation, en particulier de la part des habitants du quartier. Elle se manifeste notamment par une forte émotion lorsque l’aménagement éphémère est vandalisé, et par de la tristesse lorsqu’il disparaît. Il est intéressant de remarquer que cet attachement se fait sans exclusion, c’est-à-dire que l’aménagement éphémère n’est pas accaparé uniquement par les riverains mais que les visiteurs s’y sentent également bienvenus.

⁶ TRAYSER M., (2005), *De l’éphémère au durable ou l’étude des aménagements éphémères sous l’angle de la durabilité – le cas de l’opération « Les yeux de la ville » à Genève*, Mémoire de DESS en « Etudes urbaines », Université de Lausanne.

Les *yeux de la ville* contribuent également à la création ou au renforcement du lien social. Dans les rues aménagées, les occasions de rencontres augmentent. Cela tient bien sûr au fait qu'un nouvel espace public se matérialise. Mais on constate qu'une ambiance spécifique se forme également ; elle ne dépend ni de l'installation, ni des animations ou de leur fréquentation. Il s'agit d'une combinaison de plusieurs facteurs, qui « prend » dans certains lieux et pas dans d'autres. Elle dépend bien entendu des personnes en présence et de celles chez qui l'aménagement éphémère fait écho, ainsi que d'un certain nombre de critères remplis par celui-ci. Certaines conditions peuvent aussi la favoriser, comme une bonne préparation en amont de l'événement et la tentative de rallier toutes les forces en présence. On peut noter que cette atmosphère particulière est ressentie également par les personnes extérieures au quartier.

Un climat plus serein s'instaure, qui ne va pas jusqu'à empêcher le vandalisme ou certaines formes de violence, mais qui soude un peu le quartier, en le rendant plus « habité ». Le lien à l'autre, ou du moins un certain « art de vivre » ensemble, se développe aussi à travers la coprésence dans l'espace aménagé, ainsi que grâce à l'affirmation de certaines cultures dans celui-ci, qu'il est possible de découvrir et de côtoyer. Les aménagements éphémères permettent aussi d'intégrer certains groupes peu présents dans l'espace public, notamment les enfants, grâce à la mise à disposition de lieux sans danger du point de vue routier.

Enfin, *les yeux de la ville* proposent de nouvelles modalités de participation à l'aménagement urbain. En effet, si une demande de la population existe dans ce domaine, elle a parfois de la peine à se concrétiser. Les aménagements éphémères offrent une occasion inédite de participation dans la mesure où c'est le projet qui va à la rencontre des citoyens : nul besoin de se déplacer, de faire un effort, de prendre du temps ou d'assister à des séances lorsque tout se passe en bas de chez soi. Chaque personne peut ainsi choisir de s'impliquer ou non, de manifester son approbation, son mécontentement ou son indifférence. Il faut toutefois se débarrasser de certaines idées reçues par rapport aux processus participatifs, qui veulent que le public puisse s'exprimer en principe avant la réalisation d'un projet. Dans le cas des *yeux de la ville*, c'est au moment où l'aménagement éphémère se matérialise que commence véritablement la participation. Les aménagements éphémères, dans la mesure où ils représentent un test « en grandeur nature », doivent être considérés comme une première étape de projet, une proposition à discuter.

2.2 L'éphémère comme instrument stratégique

L'analyse des *yeux de la ville* permet aussi de mettre en évidence l'utilisation de l'éphémère comme instrument stratégique, qui peut contribuer à la construction d'une ville plus durable.

Tout d'abord, il s'agit d'une stratégie mobilisée pour pouvoir concrétiser des projets, dans la mesure où elle permet de contourner les procédures usuelles. Les aménagements éphémères font en effet appel à d'autres types d'autorisations, plus facilement et plus rapidement obtenues que pour un projet définitif. Nombre d'aménagements éphémères ne pourraient en effet jamais se réaliser s'ils étaient envisagés sous une forme définitive.

Les yeux de la ville sont aussi une manière de faciliter la mise en place ultérieure d'un projet en préparant un terrain favorable. Si une solution temporaire a donné satisfaction, on peut s'attendre à ce qu'un changement définitif soit plébiscité. C'est également un moyen de fédérer et de catalyser les forces en faveur de certains projets. En effet, on peut faire l'hypothèse que la population adhèrera plus fortement à un projet si elle a pu en expérimenter concrètement les avantages. Les craintes des personnes qui s'opposent dès le départ aux *yeux de la ville* et qui ne changent pas d'avis au cours de l'essai sont ainsi fondées, car elles se retrouvent ensuite face à des gens très motivés et soutenus par les autorités.

Il faut également relever que si l'aménagement éphémère rallie tous les suffrages, il peut permettre de substantielles économies à la collectivité, dans la mesure où un éventuel aménagement définitif ne fera probablement pas l'objet d'oppositions ou de recours, évitant ainsi des procédures longues et coûteuses. Mais il ne faut pas occulter que *les yeux de la ville* présentent aussi le risque de voir se former une alliance contre la transformation d'un lieu, avant même qu'un projet concret n'ait été réalisé.

L'éphémère comme instrument stratégique est également un moyen de débloquer des processus ou des projets. Une réalisation sous une forme éphémère, qui n'engage rien de définitif, permet parfois d'avancer, de trouver des solutions ou de régler des problèmes. *Les yeux de la ville* constituent ainsi en quelque sorte une stratégie globale, une opération qui peut prendre en son sein des projets bloqués.

L'éphémère permet aussi d'apporter des preuves que des changements sont possibles. Le fait que certaines rues ne sont pas absolument nécessaires à la circulation ou que des espaces deviennent plus agréables sans voitures peut être démontré formellement.

Enfin, la dimension stratégique n'est pas seulement liée au caractère éphémère, mais aussi à celui d'essai. Ce dernier est en phase avec une certaine prudence caractéristique de notre époque, où il est de bon ton de ne pas trop s'engager et de pas investir de manière irréfléchie. L'expérimentation permet aussi d'avancer en douceur face à la peur du changement et à

la crainte d'une grande partie de la population de voir ses habitudes bouleversées. Enfin, l'essai permet la réversibilité, c'est-à-dire une certaine retenue, qui n'hypothèque pas d'un seul coup l'avenir d'une portion de l'espace urbain.

L'éphémère est ainsi un instrument stratégique qui va dans le sens du développement durable, car il permet d'amorcer certaines transformations de l'espace urbain. Il s'agit en tous cas d'une méthode de projet efficace pour avancer dans cette direction. En effet, vaincre les peurs et les préjugés, c'est déjà commencer une action sur les mentalités. Et innover, contourner les procédures habituelles, imaginer de nouvelles formes d'occupation de la rue, c'est prendre conscience que le développement durable se nourrit de créativité et de solutions inédites.

3 CONCLUSION

Malgré la durée limitée des *yeux de la ville*, cette opération a des effets à long terme et permet d'amorcer des changements, qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable.

Les aménagements éphémères sont en effet un outil pour mettre en valeur ou créer un nouvel attachement à certains lieux, à travers une modification de la manière dont ils sont vus ou perçus. Le caractère expérimental des aménagements éphémères joue également un rôle fondamental. Ils constituent un terreau fertile d'innovation dans plusieurs domaines. En matière de styles de vie, ils sont en mesure d'influencer par exemple certaines manières de pratiquer la ville, certaines attitudes et comportements. En parallèle, les configurations spatiales proposées par les aménagements éphémères représentent autant de nouvelles possibilités de vivre l'espace urbain. Des formes de participation inattendues ou inédites peuvent aussi émerger, dans la mesure où les aménagements éphémères sont une façon d'impliquer les citoyens, surtout lorsque l'on touche à l'espace du quotidien. Les aménagements éphémères peuvent ainsi intervenir autant sur les attentes de la population, que sur l'offre des espaces mis à disposition, à l'intérieur de processus participatifs élargis.

L'espace public s'en retrouve agrandi, enrichi et valorisé. Il déborde de ses limites traditionnelles pour englober des lieux peu usités ou délaissés à d'autres usages. À travers des pratiques inédites, festives ou quotidiennes, il devient le lieu d'une possible transformation de l'espace urbain, mais aussi de la manière de le vivre.

Les aménagements éphémères ne sont rien de moins que des instruments stratégiques, plus ou moins exploités, mais qui gagneraient à l'être davantage. Ils ont le pouvoir de modifier définitivement certains lieux. Et s'ils sont utilisés de manière adéquate et réfléchie, ils donnent la possibilité de s'engager, de manière irréversible, dans un processus de développement durable.

4 BIBLIOGRAPHIE

- ALDUNATE O. *et al.* (2002), « L'éphémère dans la ville », *Collage*, n°4/02.
- CANOSA A., MABUT P., (2004), « Un regard différent sur la ville », *Terra cognita (Revue suisse de l'intégration et de la migration)*, N°5/2004.
- DA CUNHA A., (2003) « Développement durable : éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action », in DA CUNHA A., RUEGG J., *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 1-15.
- DUCROUX A-M., (2002), *Les nouveaux utopistes du développement durable*, Autrement, Paris.
- ELUARD P., (1953) *Ailleurs, ici, partout, Poésie ininterrompue*, Gallimard, Paris.
- TOUSSAINT J-Y., ZIMMERMANN M., (2001), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.
- TRAYSER M., (2005), *De l'éphémère au durable ou l'étude des aménagements éphémères sous l'angle de la durabilité – le cas de l'opération « Les yeux de la ville » à Genève*, Mémoire de DESS en « Etudes urbaines », Université de Lausanne.
- VAN CAUTER J., DE RAUGLAUDRE N., (2003), *Apprivoiser le temps, approche plurielle sur le temps et le développement durable*, Editions Charles Léopold Mayer, Paris.
- VILLE DE GENEVE, (2004), *Les yeux de la ville*, Genève.
- VILLE DE GENEVE, (2003), *Les yeux de la ville*, Genève.